

Contact Presse

Bureau de la Représentation de l'État et
de la Communication Interministérielle

☎ 02.33.80.62.60

Alençon, le 02 février 2020

Eau distribuée dans 8 communes de l'Orne impropre à la consommation suite aux fortes précipitations

Suite aux fortes précipitations, l'Agence Régionale de Santé de Normandie fait savoir que l'eau en provenance du Syndicat d'eau potable de la Roulandière regroupant 8 communes (soit environ 2000 habitants) s'avère distribuer une eau colorée ou trouble.

Ce phénomène peut être associé à une contamination microbienne.

**En conséquence, la population est invitée
à ne pas consommer l'eau du robinet jusqu'à nouvel ordre.**

Les abonnés sont directement informés par l'exploitant, la SAUR (02 50 72 40 09), qui met à disposition de l'eau embouteillée.

LISTE DES COMMUNES CONCERNEES **PAR LA RECOMMANDATION DE NE PAS CONSOMMER L'EAU**

- Ticheville
- Pont Chardon
- Saint Germain d'Aunay
- Saint Aubin de Bonneval
- Le Bosc Renault
- Avernoes
- Le Sap
- Orville

L'eau du robinet ne doit pas être utilisée pour **les usages alimentaires** : pour la boisson, le lavage des dents, la préparation des aliments, de boissons chaudes et glaçons, il est recommandé d'utiliser de l'eau embouteillée.

L'eau du robinet reste néanmoins utilisable pour les autres usages (toilette, douche, WC).